

Tests d'aptitude physique à l'entrée de l'École de Masso-Kinésithérapie de Strasbourg

Ann. Kinésithér., 1978, 5, 551-556

R. GADBLED * et M. JESEL **

Cette contribution est accueillie dans notre revue avec beaucoup de plaisir, car nombre d'enseignants – et d'autres confrères – s'interrogent sur la manière dont sont sélectionnés les futurs kinésithérapeutes, ceux à qui appartient l'avenir. Nos remerciements s'adressent à l'École de Strasbourg qui a bien voulu nous faire part de la manière dont sont évaluées l'adresse et le contrôle spatial des candidats. Notre souhait est clair et simple : recevoir d'autres comptes rendus de ce type, explicites et simples, qui permettent au fil des mois à chacune des écoles de France de profiter un peu de l'expérience des autres.

Les écoles de masso-kinésithérapie ayant été invitées à organiser un concours de sélection pour les candidats se destinant aux études de masso-kinésithérapie, ont été amenées à trouver, en plus des tests d'aptitude intellectuelle et des tests psychométriques (complétés à Strasbourg par un entretien avec un psychologue exerçant son activité dans un centre de réadaptation) des tests d'aptitude physique. C'est à ce problème que nous proposons d'apporter une solution.

Les candidats aux écoles de masso-kinésithérapie, compte tenu des exigences de la profession, doivent avoir un état de santé et une constitution satisfaisants, ce qui est attesté par le certificat médical, exigé à l'entrée de l'école.

Les aptitudes physiques des candidats doivent être bonnes. Elles peuvent d'ailleurs être améliorées au cours de la première année d'études de masso-kinésithérapie étant donné qu'un grand nombre d'heures est consacré à l'enseignement de l'éducation physique et gymnique, individuelle (44 heures) et collective (55 heures) et à l'initiation aux techniques sportives (66 heures).

* Moniteur d'Éducation Physique, École de Masso-Kinésithérapie des Hospices Civils, F 67005 Strasbourg Cedex.

** Professeur Agrégé de rééducation fonctionnelle. Directeur de l'École de Masso-Kinésithérapie des Hospices Civils de Strasbourg.

Pour tester les aptitudes physiques des candidats à l'école de masso-kinésithérapie de Strasbourg nous n'avons pas voulu tenir compte des performances codifiées (athlétisme, natation) généralement enseignées durant les études secondaires. Celles-ci ne nous paraissent pas suffisamment significatives étant trop souvent le reflet d'un dressage dans une ou plusieurs techniques sportives. Par contre, il nous a paru intéressant de tester :

- la valeur fonctionnelle globale des membres supérieurs et inférieurs du candidat;
- ses aptitudes psychomotrices qui lui seront ultérieurement nécessaires à l'acquisition des techniques de kinésithérapie;
- son comportement devant des exercices inhabituels et ses possibilités d'adaptation à des situations nouvelles.

Après un premier essai en 1976, nous avons adopté lors du concours d'entrée de 1977 un parcours comportant 8 exercices qui sont les suivants :

1) Grimper de corde de 3,50 m avec utilisation des membres supérieurs et inférieurs (suspension aux membres supérieurs et appui sur les membres inférieurs; traction sur les membres supérieurs avec fermeture du corps, poussée sur les membres inférieurs avec ouverture du corps) (Fig. 1).

A : *grimper réussi*, rythme régulier de progression, bonne coordination entre membres supérieurs et inférieurs.

B : *grimper réussi mais difficultés* d'enchaînement des gestes.

C : *grimper non réussi* généralement par insuffisance de la valeur fonctionnelle des membres ou de la coordination entre membres supérieurs et inférieurs.

2) Progression en appuis manuels *sur barres parallèles*, le corps restant tendu. Ce test vérifie la valeur fonctionnelle des membres supérieurs ainsi que la coordination nécessitant au cours de la progression par impulsions alternatives rythmées des membres supérieurs, un verrouillage en extension du tronc et des membres inférieurs (Fig. 2).

A : *exercice réussi*.

B : *progression non rythmée mais par à-coups*; appuis passifs sur les membres supérieurs avec tête enfoncée dans les épaules.

C : *épreuve non réussie*.

3) Sauts de lapin sur deux bancs placés parallèlement, écartés de la largeur des épaules, les mains en appui sur les bancs, les pieds reposant alternativement sur les bancs ou entre les bancs. Cet exercice avec appui simultané des mains et fermeture du corps et appui simultané des pieds et ouverture du corps, sollicite également, en ce qui concerne le placement des pieds, la proprioception d'un espace non visible (Fig. 3).

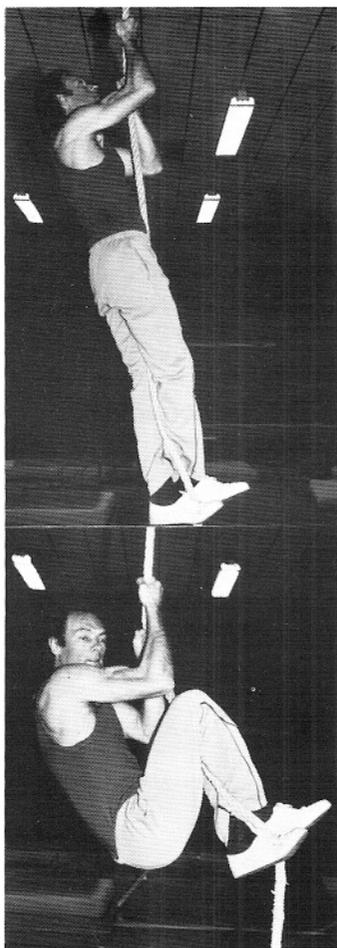


FIG. 1. - *Exercice du grimper de corde.*

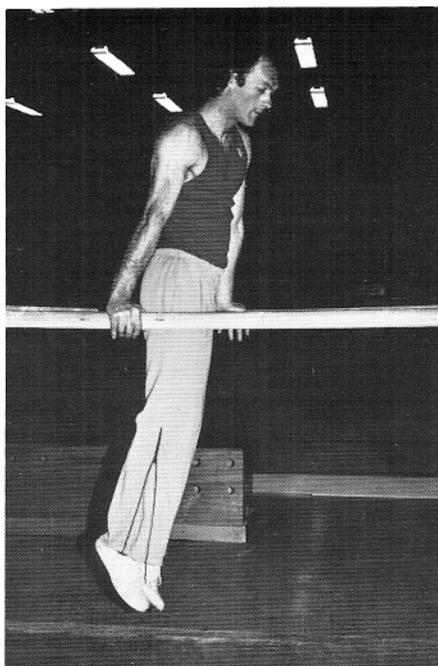


FIG. 2. - *Progression sur les bras le long de barres parallèles.*

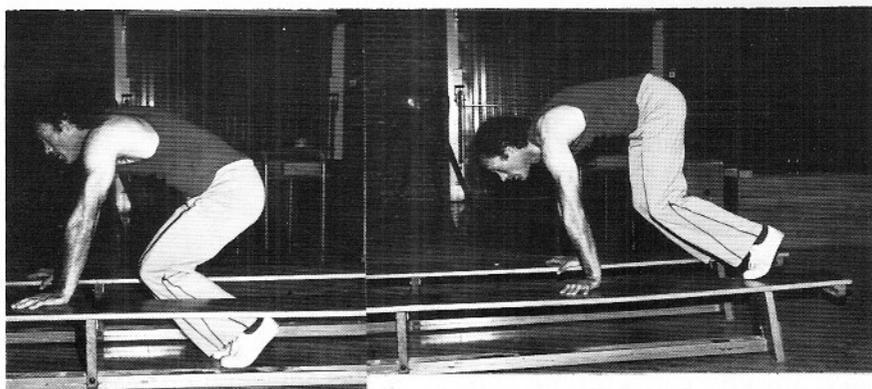


FIG. 3. - *Saut « du lapin ».*

A : *exercice réussi* avec coordination et rythme corrects des mouvements et bon placement des pieds.

B : *temps d'arrêt* entre chaque saut et pose des pieds mal ajustée.

C : *exercice non réussi*.

4) Lancer de ballons. Le candidat est placé à 5 mètres d'une cible (cerceau) à 3 mètres du sol. Il dispose de 3 ballons et après avoir apprécié la distance et la hauteur tourne le dos à la cible et essaye de lancer les ballons à travers le cerceau. Dès le lancement, le candidat peut se retourner pour suivre la trajectoire du ballon. Cet exercice sollicite l'orientation spatiale (Fig. 4).

A : *bonne appréciation des distances, exercice réussi*.

B : *mauvaise appréciation initiale* mais possibilités de correction.

C : *mauvaise appréciation et absence de correction*.

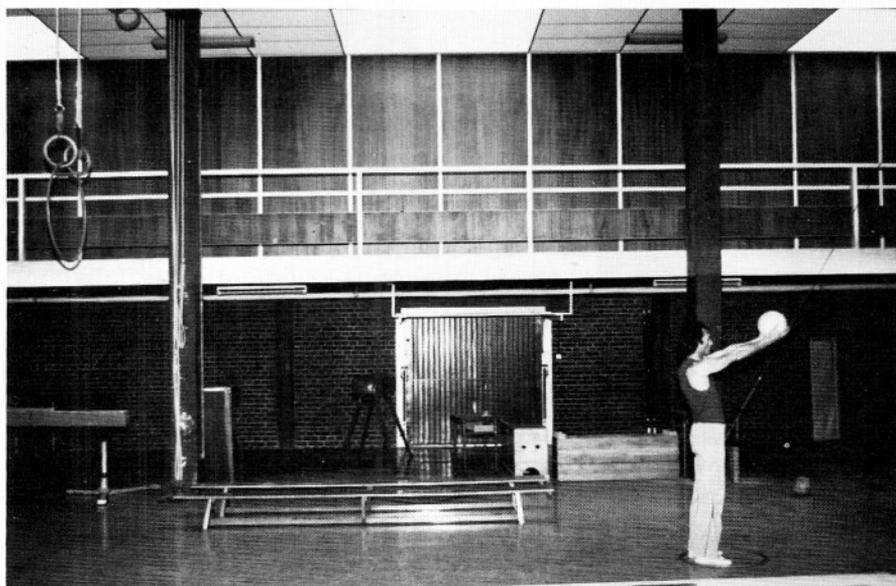


FIG. 4. - Lancé de ballon vers une cible invisible.

5) Deux roulades successives sur niveaux différents suivies d'une marche sur poutre. La première roulade se fait au sol, la deuxième sur deux plints juxtaposés. Le candidat est invité à enchaîner sans temps d'arrêt par une marche sur poutre. Cet exercice sollicite, non seulement la coordination, mais l'équilibration ainsi que le comportement émotionnel devant l'exécution de roulades sur deux niveaux différents (Fig. 5).

A : *exercice réussi*; roulades coordonnées et marche équilibrée.

B : *roulades correctes* mais difficultés de l'équilibration.

C : *exercice non réussi*.

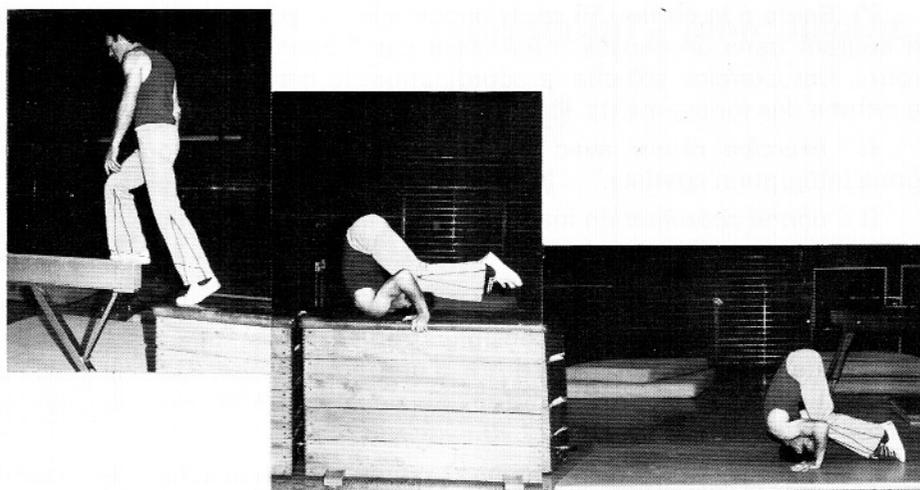


FIG. 5. – Roulades suivies de marche sur une poutre.

6) Passage en quadrupédie dans un espace matérialisé par 20 cerceaux disposés en quinconce. La progression se fera par les appuis sur les mains et les pieds; tous les cerceaux doivent être utilisés mais chacun qu'une seule fois (Fig. 6).

A : *exercice réussi* avec adaptation aisée à l'espace.

B : *mauvaise utilisation des appuis*; temps d'arrêt longs; erreurs.

C : *exercice non réussi, non compris.*

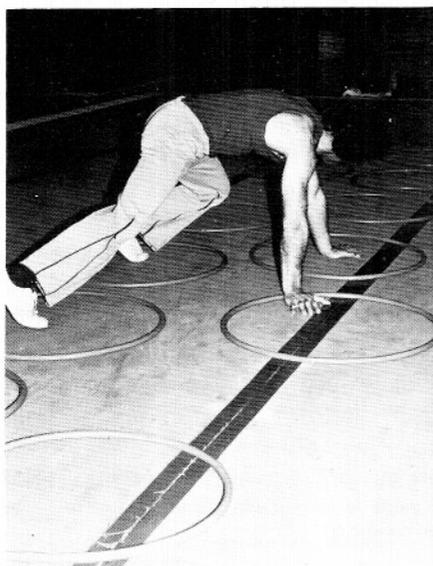


FIG. 6. – Quadrupédie compliquée de placement des appuis dans les cerceaux.

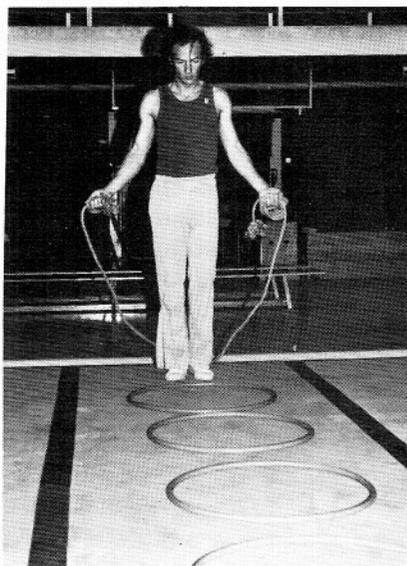


FIG. 7. – Saut à la corde dans les cerceaux.

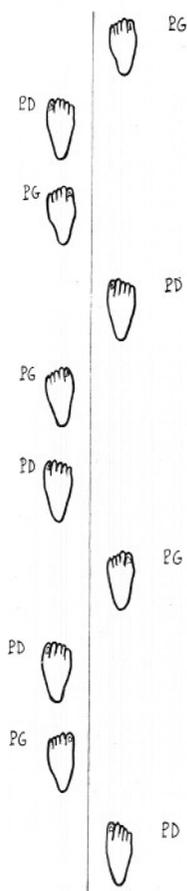
7) Sauts à la corde (15 sauts successifs sur place suivis de 10 sauts en courant dans un espace matérialisé par 10 cerceaux alignés en ligne droite). Cet exercice sollicite la coordination, le rythme et le changement de rythme des mouvements, l'intégration spatiale (Fig. 7).

A : *exercice réussi* avec bonne coordination des mouvements et bonne intégration spatiale.

B : *bonne coordination* mais absence d'intégration spatiale.

C : *exercice non réussi*.

8) Course le long d'une corde après lecture de 10 secondes et mémorisation immédiate des consignes représentées sur un schéma par des pas dessinés de part et d'autre d'une ligne droite. Ce test sollicite l'intégration spatiale, la rapidité de la compréhension et de la mémorisation des consignes (Fig. 8).



A : *exercice réussi*, course effectuée suivant le schéma.

B : *hésitations et arrêts pour réflexion*.

C : *exercice non réussi*, non compris; blocage.

A noter que pour l'ensemble des épreuves les correcteurs ont la possibilité d'intervenir pour donner des explications complémentaires, pour aider le candidat en cas de non réussite de l'exercice ou pour lui donner la possibilité de refaire l'exercice avec correction des erreurs.

Ces exercices nous paraissent relativement simples à réaliser. Les résultats obtenus par le candidat sont faciles à noter et la feuille d'appréciation peut être conservée dans son dossier. Ces exercices peuvent certes être améliorés mais dès à présent l'apport des tests d'aptitude physique ainsi définis nous paraît utile à l'évaluation globale du candidat se destinant à la masso-kinésithérapie.

FIG. 8. - Placement des pieds le long d'une corde suivant la référence communiquée au candidat.